

Roche Infos

Décembre
2018

*Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie
du lundi au vendredi
de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h*

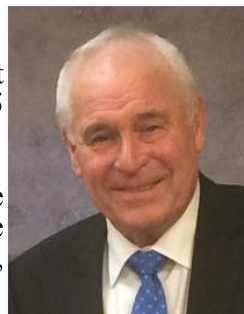


>> Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

C'est dans une ambiance très sympathique que s'est déroulé le repas des aînés à la salle Lumière le jeudi 15 novembre dernier.

Un excellent repas a été servi et la journée a été animée par Pierre-Alain Krummenacher. La réussite de cette journée en revient aux nombreux participants, bénévoles et élus. Un vif remerciement à toutes et à tous.



Le lendemain, l'ensemble des maires de l'agglomération bisontine étaient conviés à l'inauguration du musée des Beaux-Arts à Besançon, fermé depuis quatre ans pour rénovations et accessibilité. N'hésitez pas à vous y rendre, la réalisation est surprenante !

Après plusieurs mois de travaux, l'enfouissement des réseaux humides de la rue du Vieux Roche est terminé ; je tiens à remercier les riverains pour leur patience et féliciter le professionnalisme de l'entreprise. Le réseau du secteur est maintenant complètement en séparatif.

Notons également la venue de la fibre optique, tant attendu sur notre commune, en partenariat avec l'opérateur Orange. Une réunion publique sera organisée par Orange courant février à Roche, nous ne manquerons de vous en informer.

J'en appelle à la vigilance de chacun ; plusieurs actes de vandalismes et de cambriolages nous ont été rapportés par la gendarmerie. N'hésitez pas à nous informer de tous actes suspects pouvant attirer votre attention.

Nous rentrons dans la période des festivités, d'ores et déjà je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

>> Dates à retenir

- Lundi 3 décembre : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
- Mercredi 5 décembre : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Samedi 15 décembre : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Inscription sur les listes électorales : **avant le 31 décembre**

>> Comité des fêtes : A vos agendas !

Téléthon : Samedi 8 Décembre 2018

Le Comité des fêtes vous propose de participer, à l'occasion du Téléthon, à une marche d'orientation dans le bois de Roche.

- **Lieu de rendez-vous** : parking entrée du bois, rue des Vaufrez ;
- **Départ** : toutes les 5 minutes entre 16h et 17h ;
- **Circuit d'1 heure 20 minutes environ**, avec plusieurs points de pointage (11) ;
- **Participation par personne : 5€ ou plus si vous le souhaitez.**



Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements chauds et un gilet fluo par personne et une lampe frontale et un portable par équipe (des bâtons de marche si vous le souhaitez).

A la fin de la marche, vous serez accueillis salle Jouffroy d'Abbans pour une soupe à l'oignon ou pour les enfants, une boisson.

Vous ne souhaitez pas faire la marche d'orientation mais vous voulez participer à l'opération Téléthon ?

Rendez-vous directement salle Jouffroy d'Abbans à 18 heures pour la soupe à l'oignon. Participation par personne : 5€ ou plus si vous le souhaitez.



Spectacle de Noël



Venez nombreux
le vendredi 21 décembre à 18h place Pasteur
à la rencontre du Père Noël

Après quelques papillotes pour les enfants et un vin chaud pour les parents, vous pourrez assister au spectacle de :
ONYX le Magicien - Salle Lumière à 19 heures.

>> Téléthon

L'association "Les Activités Manuelles" organise une vente de leurs créations au profit du Téléthon, les :

jeudi 6 et vendredi 7 décembre

à la mercerie "L'Univers de Cath" à Roche - 27 Route Nationale, aux heures habituelles d'ouverture (9h00-12h00 et 14h30-18h30).



>> Proxi en fête



Tombola gratuite au Proxi et Père-Noël

Amis rochois, Antoine, Laura et le Père-Noël vous attendent au Proxi à partir du 1er décembre pour participer à la tombola.

Dix gagnants seront tirés au sort par le Père-Noël le samedi 22 décembre. Il sera présent de 8h à 12h et de 15h30 à 19h00 pour le bonheur de vos enfants.

N'oubliez pas d'apporter votre appareil photo pour un souvenir. Nous vous espérons nombreux.

>> Ludothèque

La ludothèque "La Toupie", présente sur notre commune depuis 2015, continue avec nous et nos enfants en 2019.

Suite au changement de rythmes scolaires, la ludothèque viendra désormais le jeudi après-midi ou le vendredi matin ; ainsi les élèves des écoles de Roche pourront continuer de profiter de ce service.

Voici le planning 2019 de passage de la ludothèque à Roche-lez-Beaupré, salle Lumière, de 14h30 à 17h30 (sauf indications contraires) :

- jeudi 24 et 31 janvier
- jeudi 28 février*
- vendredi 22 mars de 9h à 12h
- jeudi 25 avril*
- vendredi 24 mai de 9h à 12h
- jeudi 27 juin
- jeudi 11 juillet*
- jeudi 26 septembre
- jeudi 24 octobre*
- jeudi 28 novembre

* pendant les vacances scolaires



La ludothèque est ouverte à tous les enfants accompagnés de leurs parents, leurs grands-parents, leurs nounous En plus de pouvoir profiter des jeux sur place, un certain nombre sont disponibles à la location pour continuer à jouer en famille, à la maison.

>> Arrivée de la fibre

Orange déploie la fibre optique à Roche-lez-Beaupré

En Franche-Comté, Orange déploie la fibre optique en fonds propres sur 162 communes. 280 000 foyers sont concernés soit 44 % des foyers franc-comtois.

La fibre optique se déploie progressivement dans le Grand Besançon. Aujourd'hui la fibre est une réalité pour plus de 43600 foyers et entreprises de l'agglomération.

A Roche, le déploiement de la fibre a débuté ; les 3 armoires nécessaires à ce déploiement ont été installées. Les premiers foyers raccordables sont prévus au 1er trimestre 2019.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture compatible sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'informer sur le déploiement de la fibre.

Pour être informé rapidement et simplement du déploiement, rien de plus simple :

- aller sur <https://reseaux.orange.fr/carte-de-couverture/fibre-optique>,
- taper votre adresse dans le champs prévu à cette effet, en haut de la carte,
- cliquer ensuite sur "intéressé par la fibre",
- enfin, remplir le formulaire de demande.

Ainsi, vous recevrez un mail ou un SMS pour vous informer à chaque étape du raccordement, quelque soit votre opérateur. Une réunion publique d'information sera organisée en février à Roche.



>> Le Trésor Public déménage

Suite à une réorganisation des services, le Trésor Public de Marchaux ferme ses locaux. En effet à partir du 15 décembre 2018, nous dépendrons du Trésor Public de Morre-Roulans, située à Besançon-Chamars.

Celui-ci accueille le public les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00.

- **Adresse** : Centre des Finances Publiques Chamars - Boulevard Charles-de-Gaulle - 25043 Besançon Cedex

- **Téléphone** : 03 81 83 54 44

- **Messagerie** : t025058@dgfip.finances.gouv.fr



>> Repas des Aînés

Le repas des Aînés, offert par la municipalité et le CCAS aux personnes de la commune âgées de 66 ans et plus, a eu lieu jeudi 15 novembre 2018 à la salle Lumière.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les 170 convives, aînés et bénévoles, ont pu déguster un bon repas, soigneusement préparé par le traiteur Cottin d'Emagny.

Le doyen, Marcel Denizot, et la doyenne, Jacqueline Teyssier, ont été honorés et ont reçu respectivement une bouteille de champagne et une orchidée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une journée toujours aussi agréable et appréciée de tous. Un grand merci à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible.



>> L'église de Roche

La souscription publique pour la rénovation extérieure de l'église se poursuit. Nous rappelons que tout don fait à la Fondation du Patrimoine est déductible des impôts pour 60% du montant du don.

Des bons de souscription sont disponibles au secrétariat de mairie; vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre don via internet à l'adresse suivante: www.fondationpatrimoine.org/51441



>> A Roche, une maison pour personnes âgées

La maison Ages&Vie de Roche-lez-Beaupré est ouverte depuis 6 juillet 2012 et est à présent bien intégrée dans le village soit parce que des Rochois ont opté pour cet habitat, soit parce que d'autres viennent leur rendre visite.



Cette forme d'hébergement s'adresse aux personnes âgées ou handicapées qui ne veulent plus avoir le souci d'un appartement ou d'une maison et leur permet ainsi de rester dans leur village, dans leur cadre de vie habituel, entourées de leurs parents, amis ou connaissances.

Chaque locataire dispose d'une chambre meublée soit avec son propre mobilier, soit avec celui de l'institution, et d'une salle de bain privative. Le salon et la salle à manger sont communs et entretiennent la convivialité entre les résidents.

Six auxiliaires de vie se relaient pour assurer les différents actes de la vie quotidienne (Nathalie, Benjamin, Étienne, Stéphanie, Myriam et Marjory) : ménage, entretien du linge, courses, préparation et service des repas, aide au lever, au coucher, à la toilette etc.

Des animations sont offertes tout au long de l'année : les anniversaires sont fêtés, le repas de Noël se déroulera au restaurant des Terrasses, des chanteurs et instrumentistes assurent des prestations, des cours de gymnastique douce y sont prodigués, une sortie à l'écomusée de Nancray s'est déroulée en juin tandis qu'en juillet on a célébré l'anniversaire de l'ouverture de cette Maison.

Seize logements peuvent accueillir des personnes seules ou des couples et une visite des locaux est possible pour les personnes intéressées (prendre contact au 03 81 84 35 84).

Cette année, nous avons eu le plaisir de :

- fêter l'anniversaire de la maison le 17 juillet 2018 ;
- faire une sortie aux maisons comtoises le 29 juin 2018 ;
- fêter, tout au long de l'année, l'anniversaire des personnes âgées ;
- faire notre repas de Noël au restaurant les Terrasses à Roche-lez-Beaupré ;
- accueillir 5 nouvelles personnes âgées en 2018 ;
- recevoir Corinne pour des cours de gym douce tous les 15 jours ;
- fêter tous ensemble le départ à la retraite de notre collègue autour d'un repas festif ;
- recevoir régulièrement la visite de Annick et Nicolas (musiciens bénévoles).

>> Histoire de Roche

Une nouvelle série de sept panneaux évoquant le passé de notre village a été réalisée. Six ont été implantés : deux retracent un pan de l'histoire industrielle de Roche (Ets Blondeau, sur la RD 683 et Ets Reboud, sur la rue des Hôtes) ; deux content Beaupré (le doyné et le domaine), une des composantes du nom de notre commune ; trois autres se rapportent à des bâtiments qui ont une histoire : l'ancien dispensaire de la rue d'Arcier, la gare (le panneau sera effectivement mis en place après les travaux de restauration du toit), l'ancienne cité.



Ce panneau a été volé !!!

Dans la nuit qui a suivi son implantation sur un terrain communal, le panneau concernant l'histoire de la cité Weibel, mettant notamment en avant la tradition d'accueil de notre commune vis à vis des étrangers, a été arraché et volé !!!

Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie pour vol de bien communal.

Avant qu'il ne soit à nouveau réalisé par la société Créartis et remis en place, afin que nul n'en ignore le contenu, nous reproduisons ici le texte qui y figurait.

LA CITE

C'est vers 1880 que la distillerie Bugnot-Colladon décida la construction, sur son terrain, de deux cités pour loger son personnel : la petite cité est érigée sur deux niveaux d'habitation, la grande sur trois niveaux. Après l'effacement de la distillerie, la plupart des ouvriers vont travailler à la papeterie Weibel qui rachète alors, en 1918, le terrain industriel délaissé et les deux cités. La petite est détruite en même temps que les bâtiments de la distillerie au début des années 1960.



CITÉS WEIBEL

Les recensements effectués deux fois par décennie permettent de connaître le nombre et la nationalité des personnes habitant dans ces immeubles. En 1931, 23 Français originaires d'Algérie, habitaient dans la petite cité. En 1926, il y avait 133 personnes dans la grande cité devant vous : 34 Russes, 28 Italiens, 9 Suisses, 3 Polonais, 1 Serbe, 1 Tchecoslovaque et 57 Français. En 1954, 151 personnes réparties en 26 ménages l'occupaient. Elle est ensuite rachetée par un particulier.

Les logements n'excédaient pas 4 pièces (par exemple pour les familles avec 7 enfants) ou 5 pour les plus nombreuses. Chaque famille disposait, en outre, d'un coin de grenier pour faire sécher le linge ou y entreposer du bois ; d'une cave pour le charbon, les pommes de terre et les conserves ; d'un coin de jardin pour la culture de légumes et d'arbustes à petits fruits. Certains avaient également un poulailler et/ou un clapier dans les locaux en ruine de la distillerie. Quatre buanderies avec bacs et fourneau servaient à la lessive.



Malgré quelques incompatibilités de caractère ou de comportement, l'ambiance était conviviale et certains se souviennent encore, avec un brin de nostalgie, des soirées d'été où l'on sortait les chaises pour passer agréablement ensemble les heures tièdes de la nuit.

>> Avis aux électeurs



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale et est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription doivent se faire en mairie et être accompagnées d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité et doivent être effectuées avant le 31 décembre. Ainsi, les personnes concernées pourront voter à compter du 11 mars 2019, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

La loi du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales n'entrera en vigueur que le 1er janvier 2019. Cette loi permettra, entre autre, qu'une inscription sur les listes électorales soit validée tout au long de l'année sans avoir à attendre le 31 décembre.

>> Nouvelles activités

La boutique de vêtements "L'Univers de Cath" propose depuis le 26 novembre 2018 un rayon de prêt-à-porter pour hommes.

Le samedi 15 décembre matin, Axel Jean, Mister France Bourgogne Franche-Comté 2017 sera présent à l'Univers de Cath pour des autographes et l'inauguration de la ligne homme.

"L'Univers de Cath" c'est aussi : Prêt-à-porter hommes/femmes/enfants, accessoires, lingerie, mercerie, retouches



Contact : Catherine GERIN
27 rue Nationale - 25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 03.81.57.05.77
Facebook : L'univers de Cath

Conseil en recrutement pour entreprises

Madame Pelletier s'est récemment installée à Roche-lez-Beaupré pour exercer son activité.



Job Help

Contact :

10 rue d'Arcier
25220 Roche-lez-Beaupré
www.job-help.fr

>> Culte : Paroisse de Beaupré



Samedi 1er décembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 2 décembre : à 10h30, messe à Marchaux

Mardi 4 décembre : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 8 décembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 9 décembre : à 10h30, messe à Vaire

Dimanche 16 décembre : à 10h30, messe des familles à Thise

Dimanche 23 décembre : à 10h30, messe à Thise

Lundi 24 décembre : à 19h, veillée de Noël à Thise

Mardi 25 décembre : à 10h30, messe de Noël à Chalèze

Samedi 29 décembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 30 décembre : à 10h30, messe à Vaire

>> Etat Civil

Naissances

Basile BONZON le 21 octobre 2018

Toutes nos félicitations aux parents !



>> ERN

Dimanche 16 décembre 2018 à 14h

Salle Municipale de Novillars

Loto géant

organisé par le club de foot de Roche-Novillars (ERN)

De nombreux lots à gagner

Réservations et renseignements au
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com



>> Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves de Roche-lez-Beaupré (APE) organise son traditionnel marché de Noël le :

**Vendredi 14 décembre
après-midi,
salle Lumière**



Vous pourrez venir découvrir quelques travaux effectués par les enfants. Vous pourrez déguster notre fameux vin chaud ainsi que crêpes, gâteaux et autres friandises.

La journée se terminera avec une bonne bière de Noël et quelques frites à déguster. Nous vous attendons nombreux lors de cette manifestation à déambulés dans les stands.



L'association des parents d'élèves (APE) vous propose cette année de commander par son intermédiaire votre sapin de Noël et de le retirer localement chez : Horticulture AMIOT Philippe – ZA Les Prés Chalots à partir du 7 Décembre 2018.

Comment faire ? 2 solutions s'offrent à vous :

- soit en appelant Sandrine BARBEI au 07 86 95 75 86 ou Johann MARCHETTO au 06 49 11 68 04 qui prendront vos commandes et vous enverront un reçu qu'il faudra présenter. Pour recevoir ce reçu, il faudra néanmoins déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de l'APE qui se trouve devant l'école maternelle.

- soit en déposant directement dans la boîte aux lettres de l'APE votre bon de commande ci-joint accompagné de votre règlement.

Toute commande non validée par son règlement ne pourra pas être honorée.

Vous pourrez retirer votre sapin avec le reçu à n'importe quelle date à partir du 7 Décembre.

Nous faisons la démarche pour les particuliers, les associations ou même les commerces, administrations.



>> Comité de jumelage



COMITÉ DE JUMELAGE
ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ / SANTA BRIGIDA

Comme chaque année en janvier, toute l'équipe du Comité de Jumelage organise son repas dansant : tous les Rochois y sont bien entendu conviés.

26 janvier 2019 à partir de 19 h 30	Salle Lumière à Roche-lez-Beaupré
Ambiance assurée par l'Orchestre Michel LACHAT musiques variées adaptées à tout public intermèdes de musique italienne Tombola	Repas Apéritif et canapés Salade italienne Escalope milanaise Risotto + garniture Fromage Buffet de desserts maison Café et Limoncello
Prix inchangé - Boissons non comprises 23 €/adulte et adolescent - 10 €/enfant (jusqu'à 14 ans inclus) 18 €/membre du Comité de Jumelage	
Inscriptions jusqu'au 13 janvier auprès de Sandrine Tatu - tél. 03.81.55.06.77	

Parlez-en aux membres de votre famille, à vos amis, à vos connaissances et amenez-les avec vous à cette fête : tous seront les bienvenus !

>> Loisirs Club Rochois

Les adhérents du Loisirs Club Rochois apprécient toujours autant de se retrouver en automne afin de déguster la traditionnelle choucroute.



Cette année, 85 personnes se sont donc réunies le 14 octobre dernier non seulement pour le plaisir de leurs papilles mais également pour évoluer sur la piste de danse de la salle Lumière au rythme entraînant de l'accordéon.

Comme à l'accoutumée, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable journée.

Pour clôturer la saison des sorties estivales, 40 membres du Loisirs Club Rochois sont allés le 13 septembre dernier à la découverte du Sundgau, petit territoire situé dans le sud de l'Alsace.



Première étape, Altkirch, capitale du Sundgau avec ses anciens remparts, sa vieille porte, l'église Notre Dame, etc....

Quelques kilomètres plus loin à Hundsbach, c'est un ancien moulin à grains du 18ème siècle qui a ouvert ses portes aux Rochois.

Après le déjeuner, où la carpe tenait une place de choix, l'après-midi fut consacré à la traversée de villages fleuris, pour finir en beauté par la visite de Friesen, bourg de 650 habitants qui a conservé une cinquantaine de bâtiments à pans de bois.

Les participants au voyage ont pris beaucoup de plaisir à passer quelques heures au cœur de cette région séduisante et reposante.

Par ailleurs, le dimanche 16 Septembre dernier, le Loisirs Club Rochois avait invité l'ensemble de ses membres à partager un repas amical.

Ce déjeuner rencontre toujours un vif succès ; ainsi, cette année, près de 160 personnes se sont retrouvées à la salle Lumière de Roche-lez-Beaupré.

Avant l'apéritif, le Président a eu le plaisir de féliciter les douze adhérents présents (sur les quinze concernés) qui ont fêté ou fêteront leur 90ème ou 80ème anniversaire en 2018.



Pour marquer l'événement, un cadeau a été remis à chacun d'eux.

La journée s'est poursuivie en dégustant, dans une ambiance très conviviale, un succulent repas.

En fin d'après-midi, une tombola a été organisée et quatre heureux gagnants sont repartis chacun avec un panier garni.

>> Alliance Judo Besançon Est

De nombreux événements ont marqué la vie associative de l'AJBE au cours des deux derniers mois.



Rencontre Taïso le 6 octobre dernier

2 professeurs.

La réussite de cette journée en entraînera d'autres et est à l'image de celle de l'AJBE qui pour sa 2ème saison vient de passer le cap des 100 adhérents.

Cette vision collaborative se prolonge avec les jeunes compétiteurs de l'association qui s'entraînent régulièrement avec le Dojo Franc-Comtois.

Le stage des vacances de la Toussaint a également réuni les jeunes adhérents pour des activités physiques, ludiques et créatives autour de la philosophie Judo. Le prochain stage se déroulera du mercredi 2 au vendredi 4 janvier 2019 et sera ouvert à tous, adhérents ou non.

Le professeur, Robin Boucard, dans le cadre de son DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité perfectionnement sportif mention judo-jujitsu) a effectué un voyage sur les terres natales du judo, au Japon.

Cette expérience enrichissante impactera sans aucun doute les cours et la pédagogie du club.

L'AJBE tient à remercier chaleureusement les bénévoles, la municipalité ainsi que les adhérents pour leur confiance renouvelée.

Inscriptions et renseignements au 06.98.03.56.13 ou par mail : ajbesanconest@gmail.com

Les rencontres interclubs se sont multipliées afin d'enrichir les disciplines proposées par l'association.

La rencontre Taïso (remise en forme basée sur des exercices traditionnels de préparation au Judo) organisée la matinée du 6 octobre en collaboration avec le Judo Club Val de l'Ognon a rencontré un franc succès.

50 participants ont rejoint cet entraînement collectif à l'initiative des



Robin Boucard lors de son voyage au Japon, à l'université de Tokai située à Tokyo

>> Bibliothèque

Au cours du mois de *décembre 2018*, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30 ainsi que les samedis de 11h à 12h, *Nihal BUYUKKAYA* vous propose *ses magnifiques bijoux, pochettes et sacs*. Depuis son arrivée en France en 2000, l'artiste qui a toujours été inspirée par l'art anatolien, essaye de le remettre au goût du jour. Chacune de ses créations est unique et vise à s'inscrire dans une continuité, comme celle d'une histoire qui ne se terminerai jamais... *Des idées de cadeaux de Noël...*



L'artiste sera présente à la permanence le samedi 15 décembre de 11h à 12h.

Le Mardi des Mots : Mardis 4 et 18 décembre 2018 de 16h30 à 18h..

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 6 décembre 2018 de 17h à 19h.

Club-Lecture : Jeudi 13 décembre 2018 de 17h à 18h30 : *La Rentrée et les prix littéraires.*

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée, la dernière permanence du mois de décembre sera le samedi 22 décembre 2018 de 11 heures à 12 heures.

Les bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations mensuelles sur le blog bibliothequeroche.overblog.com.

>> Histoire de Roche

La querelle du cimetière (suite et fin)

Par Philippe Coutin

*Le 15 février, le préfet, prenant acte de la pétition des 36 protestataires, du décret du 23 prairial an XII et de la loi du 18 juillet 1837, arrête que l'emplacement au lieu-dit « A la Butte » ne saurait être retenu et invite le CM à délibérer pour un autre site.

*Le 22 mai, le CM demande au préfet de désigner un nouvel expert et le Conseil central d'Hygiène publique et de Salubrité nomme une commission de trois membres qui le 19 mai se rend à Roche pour examiner la situation.

Le 26 mai, la même commission se prononce définitivement sur les sites possibles :

- les lieux-dits « Au Clousey » et « Derrière les Hôtes » sont repoussés car non conformes aux conditions requises par le décret du 7 mars 1808 ;
- l'emplacement « Sous les Vignes » est recevable mais sa superficie est jugée insuffisante et d'être adossé à un coteau ne permettra pas de l'agrandir ;
- lieu-dit « A la Butte » : cet emplacement est retenu parce qu'il s'agit d'un vaste terrain de champs et de prés éloignés des habitations, accès facile pour les convois à partir de l'église, couche de terre profonde ; de plus, le directeur de l'usine Bugnot-Colladon lui-même s'est prononcé lors de l'enquête pour que cet emplacement soit retenu.

Le transfert du cimetière « A la Butte » est autorisé par arrêté préfectoral le 12 septembre 1876.

Le carré des réprouvés

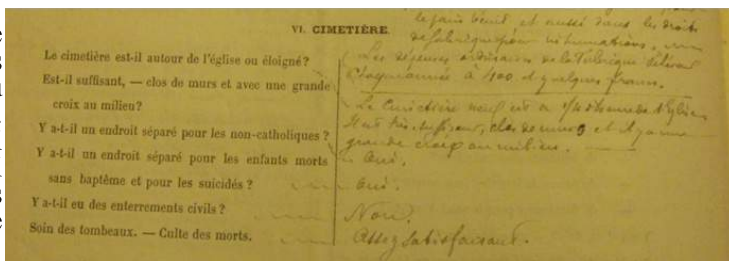
En cette année 1877 où le cimetière a été transféré de l'enclos ecclésial au lieu-dit « A la Butte », c'est le maréchal de Mac Mahon, homme-lige des conservateurs, qui est président de la République, élu par une majorité royaliste. Cela signifie qu'à cette époque la religion était encore prégnante, malgré le Siècle des Lumières et la Révolution.

* C'est dans les archives diocésaines que l'on trouve le rapport que fait, en 1883, l'abbé Gaulme, alors curé de Roche, sur sa paroisse, préalablement à la visite de l'archevêque. Il y indique, notamment qu'il existe dans le cimetière :

*un endroit séparé pour les non-catholiques

*un endroit séparé pour les enfants décédés sans baptême et pour les suicidés.

Avant de convenir qu'il n'y a pas encore eu d'enterrements civils. Ce terrain était ainsi réservé à ceux qui n'entraient pas dans les canons religieux de l'époque.



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,

Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr